

Connaître et reconnaître le patrimoine Art Déco de Casablanca et de Bordeaux



Collectivité française : Ville de Bordeaux

Collectivité partenaire : Ville de Casablanca

Durée de réalisation du projet : Depuis 2016

CONTEXTE DE LA COOPÉRATION

Casablanca et Bordeaux ayant toutes deux connu un fort développement dans les années 1930, l'architecture Art Déco y a laissé ses traces et constitue aujourd'hui un pan majeur de leurs patrimoines respectifs.



Cinéma Rialto à Casablanca.

En 2016, la Municipalité de Casablanca s'est donnée pour objectif d'offrir à ses habitants une meilleure qualité de cadre de vie, tout en valorisant et en protégeant le patrimoine architectural de la ville.

Ayant apprécié la mise en valeur du patrimoine historique de Bordeaux, Casablanca a proposé à sa ville jumelle depuis 1988 de la soutenir dans l'étude et la mise en lumière du patrimoine Art Déco de son cœur urbain.

Ainsi dès novembre 2016, les deux villes ont lancé un important projet de valorisation et de mise en lumière du patrimoine Art Déco.

OBJECTIFS ET ACTIONS MENÉES

En 2016 et 2017, la Ville de Bordeaux a sensibilisé un groupe d'acteurs en partageant son savoir-faire technique en matière de protection, de mise en valeur et de mise en lumière (éclairage) du patrimoine bâti. Elle a ensuite aidé Casablanca à définir les enjeux et les moyens à mettre en œuvre pour la mise en lumière de son patrimoine Art Déco.

Les services de Bordeaux Métropole ont alors réalisé un co-diagnostic du patrimoine Art Déco de Casablanca,



Conférence à deux voix « Bordeaux/Casablanca, regards croisés sur le patrimoine des années 1930 ».

avec leurs confrères de la Société de Développement Local Casa Patrimoine, permettant de définir à long terme un parcours lumière dans la ville, regroupant une vingtaine de sites. Bordeaux a par la suite apporté son soutien à la rédaction d'un cahier des charges technique permettant d'appeler l'expertise d'un concepteur lumière. Trois premiers sites ont été choisis pour être valorisés et mis en lumière : l'église du Sacré-Cœur, la Coupole Kora Ardia et la Villa Karl Ficke.

En 2017, la Ville de Casablanca a participé à la Semaine de formation internationale de Sites & Cités remarquables, qui s'est déroulée à Bordeaux, afin de présenter le projet de mise en valeur et en lumière du patrimoine Art Déco et de bénéficier d'une formation sur l'axe tourisme et patrimoine.

L'accompagnement sur le plan technique s'est poursuivi en 2018 par le choix d'un concepteur lumière puis du scénario de mise en lumière des différents monuments.

Conjointement à cette mise en valeur matérielle du patrimoine architectural, le programme de coopération s'est attaché à faire « Connaître et reconnaître le Patrimoine Art Déco des deux villes ». Afin d'accompagner ces travaux, la Municipalité de Casablanca a souhaité informer et sensibiliser les habitants à l'existence et à l'importance de ce patrimoine lors des chantiers de réhabilitation (accueil du public sur le site, informations sur le projet de mise en lumière et discussions ouvertes etc.). Cet effort en matière de médiation a représenté la moitié du budget du projet en 2018.

Un programme commun de valorisation du patrimoine Art Déco de chacune des villes a été conçu et mis en œuvre en 2018 :

- Des ateliers « ArchiDéco », animés par Natacha Jolivet, ont été organisés à Bordeaux et à Casablanca (octobre, novembre 2017 et mai 2018) pour sensibiliser les plus jeunes à l'existence de ce patrimoine dans leur ville
- Des visites guidées ont eu lieu à Casablanca et à Bordeaux lors des journées du patrimoine (mai et septembre 2018) afin de faire connaître le patrimoine Art Déco au grand public
- Des conférences et ateliers ont permis de mettre en regard le patrimoine Art Déco des deux villes, en septembre 2018, à Bordeaux (lors des journées européennes du patrimoine) et au mois de février 2019, à Casablanca
- La quinzaine « Vivre l'Art déco » conçue par les étudiants de l'association Archimuse du Master « Patrimoine et Musées » de l'Université Bordeaux-Montaigne est venue compléter ce programme en février 2019, avec la présentation d'une exposition sur l'Art Déco Bordeaux-Casablanca, agrémentée de visites guidées et d'ateliers pour les plus jeunes
- Au mois de février 2019, M. Sylvain Schoonbaert,



Atelier Archidéco, journées du patrimoine de Casablanca.

de la direction de l'architecture et du patrimoine urbain de Bordeaux Métropole a participé à une conférence à deux voix à l'Ecole des Beaux-Arts de Casablanca avec Monsieur Tarik Oualalou et a participé aux rencontres régionales du patrimoine de Casablanca-Settat

Tout au long du projet, des spécialistes de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine et de la médiation culturelle des deux collectivités ont été mobilisés.

A la suite de ces échanges, la ville de Bordeaux a proposé que la coopération en 2019 se poursuive sur le thème de l'expertise du secteur protégé de Casablanca.

PARTENAIRES

Partenaires techniques :

- Direction de l'Energie de Bordeaux-Metropole
- Service de l'architecture et du patrimoine urbain en projet
- Bordeaux Patrimoine Mondial
- L'Ordre des architectes de Bordeaux
- L'Office du Tourisme de Bordeaux Métropole
- Natacha Jolivet, Architecte de la Rue du P'tit Chantier
- Le Master « Patrimoine et Musées » de l'Université Bordeaux Montaigne
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux
- L'association Sites & Cités remarquables de France
- La Société de Développement Local Casa Patrimoine
- L'Institut français marocain de Casablanca
- L'Association Casa Mémoire
- L'Ordre des architectes de Casablanca
- Le Comité Régional du Tourisme de Casa-Settat

Partenaires financiers :

- La Ville de Bordeaux
- La Mairie de Bordeaux, Directions des Relations Internationales et de la Culture
- Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- La Municipalité de Casablanca
- Le ministère de l'Intérieur marocain

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Montant total du projet (2017-2018) : 41 668 €, réparti de la manière suivante :

- La Ville de Bordeaux à hauteur de 12 500 € (30%)
- La Ville de Casablanca à hauteur de 4 168 € (10%)
- La ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à hauteur de 12 500 €, dans le cadre de l'appel à

projets franco-marocain 2017-2018 (30%)

- Le ministère de l'Intérieur marocain à hauteur de 12 500 € (30%)

ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

Ce projet est un axe majeur de la coopération entre les deux villes depuis 2016.

Techniquement, il a permis à la Municipalité de Casablanca de trouver des solutions à la mise en valeur de son patrimoine Art Déco tout en valorisant le savoir-faire bordelais.

Il a par ailleurs renforcé le réseau des acteurs du patrimoine à Casablanca, à Bordeaux mais aussi entre Bordeaux et Casablanca.

Enfin, un des résultats notables de ce projet a été de révéler le patrimoine Art Déco des deux villes auprès de leurs habitants par le biais d'actions de sensibilisation et de communication. Cette question mérite d'être développée dans les années à venir, tant elle a suscité de l'intérêt.

Bordeaux Patrimoine Mondial (CIAP) a poursuivi immédiatement l'impulsion amorcée autour de ce patrimoine architectural local, par une exposition photographique de février à juin 2019 : Tentations Art déco.



Cathédrale du Sacré-Cœur à Casablanca.

En lien, un ensemble de visites de sites, balades urbaines et ateliers patrimoine jeune public est programmé au printemps 2019, dont deux nouvelles séances des ateliers « Archi'déco, A/R Bordeaux-Casablanca » confiées à la Rue du P'tit chantier.

L'inauguration du premier bâtiment mis en lumière (le Sacré Cœur) aura lieu en 2019. Plusieurs années de travaux sont encore nécessaires avant d'assister à la mise en lumière de l'ensemble des sites répertoriés en 2017. Le volet médiation culturelle sur l'Art Déco, en direction des habitants et du public, est donc indispensable pour faire connaître le projet.

En France :

Direction des relations internationales de Bordeaux Métropole
(+33) 5 56 10 21 80
ri@bordeaux-metropole.fr

Au Maroc :

Saïd DOUH EL IDRISI, Chef de la Division de la Coopération et Relations Internationales, Municipalité de Casablanca
(+212) 522 42 29 48
cooperationcasa@hotmail.com ;
sdouh@casablancacity.ma
Taoufik Ahmed NACIRI, Directeur de Casablanca Patrimoine S.A.
(+212) 661 047 130
naciri.afc@gmail.com